

Réf: Dossier 479079

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'EXPERTISES ET D'OPERATIONS MARITIMES » en abrégé « EXOMAR »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot  
100, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE  
D'EXPERTISES ET D'OPERATIONS MARITIMES » en abrégé  
« EXOMAR »

Objet : -Expertise maritime  
-Conseil en chargement et déchargement de  
navire  
-Expertise sur corps de navire  
-Expertise sur toute sorte de marchandises  
-Agro-pastorale

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot  
100, Ilot 101

Dirigeant(s) M DE BRUCHARD BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01177 du 27/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05976/GTCA/RC/2026 du 27/01/2026

